|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| itu_logo | | | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |  |
|  |  | | Genève, le 21 décembre 2017 | |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 4/13**  CE 13/TK | | – Aux administrations des Etats Membres de l'Union;  – aux Membres du Secteur UIT-T;  – aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 13;  – aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT | |
| Tél.: | +41 22 730 5126 | |
| Fax: | +41 22 730 5853 | |
| E-mail: | [tsbsg13@itu.int](mailto:tsbsg13@itu.int) | |
| Web: | <http://itu.int/go/tsg13> | |
| Objet: | **Réunions des Groupes de travail 1, 2 et 3/13 (Genève, 18 avril 2018)** | | | |

Madame, Monsieur,

En accord avec le Président de la Commission d'études 13 (M. Leo Lehmann) et ainsi qu'il en a été décidé à la réunion de la Commission d'études 13 (Genève, 6-17 novembre 2017), j'ai l'honneur de vous inviter à participer aux réunions des Groupes de travail 1/13 (*Réseaux et systèmes IMT‑2020*), 2/13 (*Informatique en nuage et mégadonnées*) et 3/13 (*Evolution des réseaux et confiance*) qui auront lieu à Genève, au siège de l'UIT, le 18 avril 2018.

Ces réunions ont essentiellement pour objet d'étudier la possibilité d'engager la procédure d'approbation pour les projets de Recommandation UIT-T ci-après et d'envisager d'approuver un projet de Supplément à la série Y.3070, le cas échéant, en fonction des résultats des réunions des Groupes du Rapporteur tenues les jours précédents (9-18 avril 2018, Genève).

GT 1/13:

• Y.IMT2020-frame "Cadre pour les réseaux IMT-2020", Q20/13

• Y.IMT2020-BM "Modèles d'activités pour les IMT-2020", Q20/13

• Y.IMT2020-MultiSL "Cadre pour la prise en charge du découpage de réseau multiple", Q21/13

• Y.UMCDN "Recommandation sur les réseaux de fourniture de contenus (CDN) répartis unifiés", Q21/13

• Y.PTDN-OAM "Fonctions et mécanismes OAM pour les réseaux publics de télécommunication et de données en mode paquet (PTDN)", Q22/13

• Y.MM-RN "Cadre de gestion de la mobilité sur les réseaux reconfigurables", Q23/13

• Y.MobileP2P "Architecture de prise en charge de la mobilité pour le service P2P mobile dans les réseaux hertziens hétérogènes", Q23/13

• Supplément aux Recommandations de la série UIT-T Y.3070 "Réseaux centrés sur l'information – Vue d'ensemble, lacunes en matière de normalisation et validation de concept", Q22/13.

GT 2/13:

• Y.dsf-reqts "Exigences pour la fédération du stockage des données", Q17/13

• Y.csb-reqts "Exigences en matière d'informatique en nuage pour le courtage des services en nuages", Q17/13

GT 3/13:

• Y.trustworthy-media "Cadre pour les services médias basés sur la confiance", Q16/13

• Y.energy-platform "Cadre pour une plate-forme de partage et de commercialisation de l'énergie", Q16/13

La deuxième réunion de la JCA sur les IMT-2020 (JCA-IMT-2020) aura lieu le 13 avril 2018, de 16 h 00 à 17 h 30.

La réunion du GT 3/13 s'ouvrira à 9 h 30, suivie des réunions du GT 2/13 et du GT 1/13. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution des salles de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT, et disponible en ligne [ici](http://handle.itu.int/11.1002/apps/meeting-rooms).

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 18 février 2018 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) pour lesquelles une traduction est demandée. |
| 18 mars 2018 | – Inscription préalable (en ligne depuis la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/13/Pages/default.aspx)).  – Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (un modèle de demande est disponible [ici](http://itu.int/en/ITU-T/info/Documents/Visa-support-letter_MODEL.pdf)). |
| 5 avril 2018 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/). |

Des informations pratiques concernant les réunions sont données dans l'**Annexe A**. Le projet d'**ordre du jour** des réunions, établi par les Présidents des Groupes de travail 1/13, 2/13 et 3/13, figure dans l'**Annexe B**.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| *(signé)*  Chaesub Lee Directeur du Bureau de la normalisation  des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg13  CE 13 de l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

**Annexe A**

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T/[titulaires d'un compte TIES](http://www.itu.int/TIES/).

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT (SSID: "ITUwifi", mot de passe: itu@GVA1211). Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT‑T (<http://itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

Les délégués de l'UIT‑T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge d'identification RFID. Les casiers sont situés immédiatement après la zone d'enregistrement au rez‑de-chaussée du [bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf).

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leur ordinateur, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée ("e-print"). Voir les détails à l'adresse: <http://itu.int/ITU-T/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT ([servicedesk@itu.int](mailto:servicedesk@itu.int)) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

INSCRIPTION PRÉALABLE

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable doit se faire [en ligne](http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/13/Pages/default.aspx) depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant la réunion**. Par ailleurs, et dans le même délai, les coordonnateurs sont priés de faire parvenir par courrier électronique ([tsbreg@itu.int](mailto:tsbreg@itu.int)), par lettre ou par télécopie, la liste des personnes autorisées à représenter leur organisation, et d'indiquer les noms du chef et du chef adjoint de la délégation.

**SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS, TRANSPORTS PUBLICS ET VISAS**

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: <http://itu.int/en/delegates-corner>.

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: <http://itu.int/travel/>.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Pour cette demande, il faut fournir le nom, la fonction, la date de naissance, les informations figurant sur le passeport et la confirmation d'inscription pour tous les requérants. Les demandes doivent être envoyées au TSB **au moins un mois avant la tenue de la réunion**, avec la mention **"assistance pour le visa"**, par courrier électronique ([tsbreg@itu.int](mailto:tsbreg@itu.int)) ou par télécopie   
(+41 22 730 5853). Un modèle de demande est disponible [ici](http://itu.int/en/ITU-T/info/Documents/Visa-support-letter_MODEL.pdf).

**ANNEX B**

**Meeting of Working Parties 1/13, 2/13 and 3/13  
Geneva, 18 April 2018**

**Draft agenda**

1 Opening remarks and welcome

2 Approval of the agenda for the plenary meetings of Working Parties 1, 2 and 3/13

3 Documents

4 Review the results of Rapporteur Group meetings regarding documents for decision

5 Consent of draft Recommendations

6 Agreement on Supplements

7 Agreement on new work items

8 Agreement on future activities

9 Miscellaneous

10 Closure of the meeting

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_